

Conseil communal

Décisions prises le 29 octobre

1. **Acceptation du préavis 59/2020** concernant un crédit supplémentaire pour le financement du PACom (Plan d'Affectation Communal), du règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions d'un montant de CHF 70'200.- TTC.
2. **Le préavis 60/2020 a été retiré par la Municipalité** concernant un crédit de CHF 190'360.- TTC destiné à financer, pour moitié, la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier.

Décisions prises le 10 décembre

1. **Acceptation du préavis 61/2020** concernant un crédit transitoire de CHF 113'700.- TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de Thiéré.
2. **Acceptation du préavis 62/2020** concernant la demande d'un crédit de CHF 120'000.- TTC, destiné à financer le remplacement de la canalisation EC le long de la voie du NStCM (en Thiéré).
3. **Acceptation du préavis 63/2020** concernant la révision des statuts de l'ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile).
4. **Acceptation du préavis 64/2020** adoptant le budget communal 2021 tel que présenté et prenant acte du plan d'investissement.
5. **Acceptation du préavis 65/2020** concernant la demande d'un crédit de CHF 54'000.- TTC destiné à financer le remplacement de la conduite ESP (eau sous pression) sur la parcelle n°249 pour sa mise en conformité au plan directeur de distribution d'eau potable et selon les directives de l'ECA.

Boulangerie - Epicerie

Horaires de fin d'année
Fermeture les 25 et 26 décembre, 1^{er}, 2 et 3 janvier.
Autres jours, selon horaires habituels.

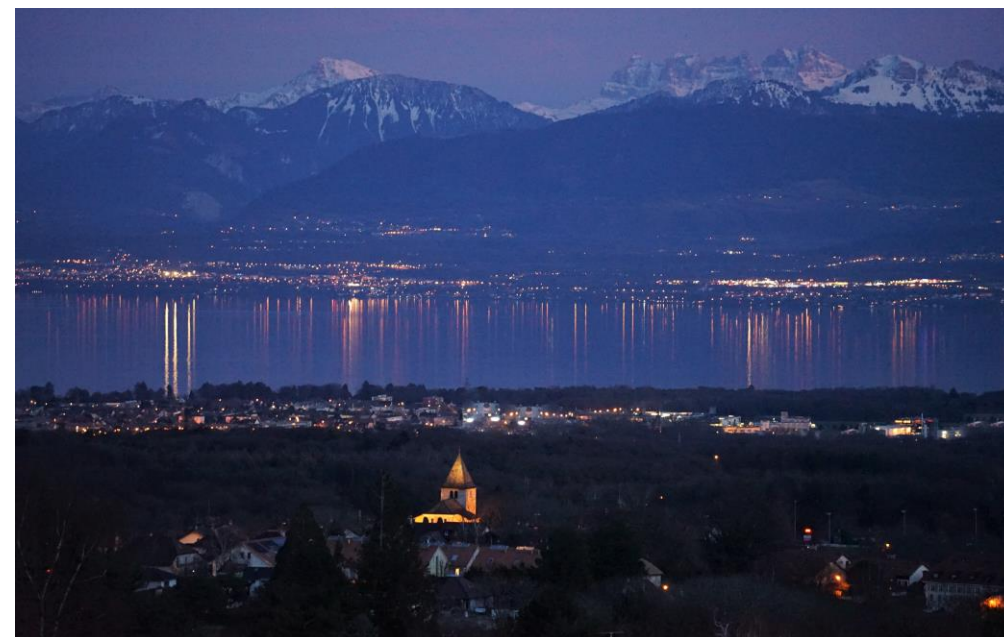


La Colline

Idées pour vos cadeaux



Ces produits réalisés par le Groupement forestier permettent l'entretien de nos forêts, leur gestion durable, des emplois régionaux et des places d'apprentissage. Le bois est travaillé à l'échelle régionale dans le respect de l'environnement. Pour commander : Tél. 022 / 366 30 79 ou la colline@bluewin.ch



NUMERO 7

Décembre 2020



Naissance :

Bienvenue à :

Bryan Moreira Lopes
né le 25 septembre

« L'espace est bon pour l'âme : cela élargit l'horizon et l'esprit s'aère ».
Charlie Chaplin (1889-1977)

Que ce message d'espoir vous apporte légèreté et bonheur afin d'aborder avec sérénité la nouvelle année.

Au nom de la Municipalité, je vous adresse, chères concitoyennes, chers concitoyens mes meilleurs vœux pour un joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2021.

Florence Sage, Syndique

* * *

Prenez soins de vous et de vos proches !

Histoires d'eau

Berges de l'Oujon



Après les crues de 2018, la Municipalité a décidé d'entreprendre certains aménagements et de renforcer les berges de l'Oujon à différents endroits. Il s'agit du tronçon situé entre la route de Coinsins et les bâtiments scolaires.

Pâturage de la Genolière



Nouveaux captages d'eau sur notre pâturage. Un plus pour le bétail, dès l'été prochain, surtout pendant les périodes d'étiage de plus en plus fréquentes.

Arrêt des fontaines

La commune a engagé une « campagne » de détection d'éventuelles fuites d'eau dans le réseau ; les travaux ont débuté le 6 décembre. Des micros ont été posés à différents endroits et afin d'éviter d'éventuelles interférences sur le réseau, l'eau des fontaines ne coulera plus pendant environ 2 mois.

Avec nos Aîné-e-s !



Pas de sortie en 2020 à Gruyère ou à Chillon... pas la traditionnelle choucroute garnie ! Mais la Municipalité a offert aux aîné-e-s de la commune une petite attention, préparée par les Paysannes vaudoises.

Entretien hivernal

Le Service des routes de l'Etat de Vaud, chargé d'assurer la viabilité des routes cantonales et nationales, rappelle que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et verglas. Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité.

Sur les routes cantonales, les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6h à 22h pour le réseau principal et de 7h à 22h pour le réseau secondaire. Au-delà de 22h, un service de salage et de déneigement ne sera effectué que dans des conditions particulières de trafic ou de météo (fortes chutes de neige, présence de pluies verglaçantes ou autres phénomènes pouvant mettre en danger l'automobiliste). Les mesures nécessaires seront prises pour concilier les différentes attentes.

Administration

Fermeture des bureaux

Nous vous informons que les bureaux de l'administration seront fermés pendant les fêtes de fin d'année du 21 décembre jusqu'au 1er janvier 2021. Réouverture le 4 janvier. En cas d'urgence, vous avez la possibilité de composer le n° de tél. 022 366 86 36.

Chenilles processionnaires

En vertu de l'arrêté adopté par le Conseil d'Etat, en vigueur depuis le 7 décembre 2005, sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, les propriétaires, locataires, usagers, fermiers ou exploitants de fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles, sont tenus de détruire les nids ou d'installer des pièges écologiques dès l'apparition des nids et ce jusqu'au 30 janvier 2021.

Une information générale est à votre disposition sur : www.vd.chenilles-processionnaires



« Espace proches »

Une équipe de professionnelles au bénéfice d'une solide expérience dans les domaines médico-sociaux et en soins palliatifs est à disposition des proches aidant(e)s. Toutes les prestations sont gratuites et animées par des personnes qualifiées qui vous orientent vers les prestations les plus adaptées à vos besoins. Espace Proches, Place Pépinet 1, 1003 Lausanne 0800 660 660 (appel gratuit) info@espaceproches.ch www.espaceproches.ch